

Devenir scientifique des thèses pour le diplôme d'état de doctorat en médecine soutenues à l'université de Lomé (Togo)

Scientific future of the medicine thesis defended in Lomé's University (Togo)

Palokinam T. PITCHE¹, Dodji ONIPOH¹, Kisseem L. TCHANGAI-WALLA¹

Résumé **Buts :** Documenter les modes de diffusion des thèses de médecine soutenues à l'Université de Lomé et déterminer leur importance dans la production scientifique des enseignants. **Méthodes :** Dans le cadre d'une étude transversale qui a porté sur toutes les thèses de médecine soutenues à la faculté de médecine de l'université de Lomé au cours de la période 1993-2002, nous avons mené une enquête auprès des directeurs et codirecteurs puis consulté les bases de données Medline, CNRS/PASCAL. **Résultats :** Au cours de cette période d'étude 240 thèses ont été recensées. Les thèses soutenues provenaient essentiellement des départements de médecine (85 thèses), de chirurgie (57 thèses), de pédiatrie (37 thèses). Quarante-vingt-neuf (41 %) thèses ont été publiées dont 54 (22,5 %) dans les revues indexées et 45 (18,5 %) dans les revues non indexées ; 130 (54 %) thèses ont fait l'objet de communication. Les départements de pédiatrie (51,3 %) de médecine (21,2 %) et de chirurgie (21 %) avaient les meilleurs taux de publications. Cinquante-six thèses ont fait l'objet de protocoles pour la pratique. Au cours de la période d'étude, les enseignants de la faculté de médecine ont publié 264 articles dans les revues indexées. Les thèses ne représentaient que 20,4 % de ces publications. **Conclusion :** Notre étude montre que la proportion de thèses publiées dans les revues indexées reste faible. Par ailleurs, la place des thèses dans les publications des enseignants de la faculté de médecine est modeste.

Mots clés Thèses de médecine ; publications scientifiques.

Abstract **Goals:** The objectives of this study were to document the diffusion means of medical thesis defended in Lomé's University and to determine their impact on the teacher's scientific productions. **Methods:** It was a transversal study, which included all the medicine thesis defended in Lomé's University from 1993 to 2002. We interview the theses directors and co-directors and we consulted Medline and CNRS/PASCAL databases. **Results:** During this period, 240 medical thesis had been defended in this University. More than half of the thesis were started in medicine (85 thesis), surgery (57 thesis) and paediatrics (37 thesis) departments. 99 thesis (41 %) had been published: 54 (22,5 %) in indexed magazines and 45 (18,5 %) in non indexed magazines; 130 thesis (54 %) were the objects of announcements during scientific congresses. The paediatrics (51,3 %), medicine (21,2 %) and surgery (21 %) departments had the best rate of publication. 56 thesis had been the objects of a protocol. During the period studied, the teachers of medical school had published 264 articles. Thesis constituted only 20,4 % of these publications. **Conclusion:** Our study shows that the proportion of published of medical thesis remains small in indexed magazines (22,5 %). Otherwise, thesis represent an insignificant proportion in teachers' publications.

Key words Medical thesis; scientific publications.

Pédagogie Médicale 2007;8:24-9

1- Service de Dermatologie - CHU Tokoin - Université de Lomé.

Correspondance : Palokinam PITCHE - Service de Dermatologie - CHU Tokoin PB 81056 Lomé Togo - Mailto:ppitche@yahoo.fr

Introduction

Longtemps assimilée à un rite de passage sanctionnant l'aboutissement de la fin des études médicales, la thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine (que nous dénommerons communément « thèse de médecine » dans la suite de l'article) est devenue depuis plus d'un siècle un véritable travail scientifique dont le contenu mérite d'être porté à la connaissance de la communauté scientifique^{1,2}. Pendant longtemps le mode de diffusion privilégié des thèses de médecine était basé sur l'échange des manuscrits avec d'autres universités et instituts². Mais ce mode de diffusion est devenu obsolète. Actuellement, en Afrique comme partout ailleurs, il existe deux moyens principaux pour diffuser les travaux de thèses de médecine ; ce sont les publications dans les revues scientifiques et les communications au cours des réunions ou congrès. Mais il est à noter que très peu de travaux de thèses font l'objet de publications et que les résultats de la plupart des thèses restent confidentiels³.

L'objectif général de ce travail était de documenter le devenir scientifique des thèses de médecine soutenues à l'université de Lomé (Togo). Les objectifs spécifiques étaient de déterminer : 1) la fréquence de publication des thèses de médecine ; 2) leur importance dans les publications des enseignements de la faculté de médecine de l'université de Lomé.

Matériels et méthodes

Il s'agit d'une étude transversale menée entre novembre 2004 et février 2005 sur les thèses pour le diplôme d'état de doctorat en médecine soutenues à la faculté de médecine de l'Université de Lomé (Togo) au cours de la période 1993-2002. La faculté de médecine de Lomé est la seule du genre dans le pays (le Togo est un pays ouest-africain dont la population est estimée à 5 millions d'habitants en 2002). La faculté de médecine forme en moyenne 25 médecins par an. Ont été incluses dans notre étude, toutes les thèses de médecine soutenues durant la période de 1993-2002. Étaient exclues de notre étude les thèses de pharmacie.

La collecte de données a été effectuée à l'aide d'un questionnaire préétabli. Dans un premier temps, nous avons consulté le registre de soutenance des thèses de la faculté de médecine, ce qui nous a permis de relever les titres des thèses soutenues avec les noms des thésards, des directeurs et codirecteurs de thèse au cours de la période de notre étude. Ensuite nous avons organisé une entrevue avec les directeurs et codirecteurs de thèse afin de savoir si le travail

de thèse avait fait l'objet d'une publication, d'une communication (réunion locale, régionale ou internationale) ou d'un protocole pour la pratique. Dans un troisième temps nous avons consulté les bases de données bibliographiques Medline et CNRS/PASCAL-INSIT afin d'identifier les articles issus des thèses publiés dans les revues indexées et dans les revues non indexées. Cette recherche a été effectuée à partir des noms du thésard et du directeur de thèse (mots clés). Tous les articles apparus dans les revues référencées par Medline et CNRS/PASCAL-INSIT ont été considérés comme publications indexées. Les articles non retrouvés dans ces bases de données (revues locales et régionales) ont été considérés comme travaux non indexés.

Pour déterminer le nombre total des articles publiés par les enseignants et par département au cours de la période d'étude, nous avons préalablement introduit dans l'interface de recherche de Medline et de CNRS/PASCAL-INSIT les noms de tous les enseignants. Ensuite dès que la page des publications s'est affichée sur l'écran, nous avons compté tous les articles par enseignant. Le comptage a été effectué sur la base d'une lecture des titres et des résumés des articles. Afin d'éviter de compter deux fois un même article, nous avons tenu compte de la position d'auteur (première et deuxième positions) et du thème de recherche pour attribuer la paternité d'un travail à un enseignant ou à un département donné.

Résultats

Nous avons recensé 240 thèses soutenues pendant une période de dix années, entre 1993 et 2002. Le nombre moyen de thèses soutenues par année était de 24, avec de variations s'échelonnant entre 9 thèses (en 1993) et 35 thèses pour l'année 2001. Par département, on notait : 85 thèses (35 %) en médecine, 57 (23,7 %) en chirurgie, 37 (15,4 %) en pédiatrie, 29 (12 %) en sciences fondamentales, 25 (10,4 %) en gynéco-obstétrique et 7 (2,9 %) dans le département de santé publique. La majorité des thèses traitait des sujets d'ordre épidémiologique (47 %) et clinique (35,83 %). En revanche, une minorité de thèses ont porté sur des sujets purement de sciences fondamentales (7,5 %).

Parmi les 240 thèses étudiées, 99 (41 %) ont été publiées, parmi lesquelles 54 (22,5 %) dans les revues indexées et 45 (18 %) dans les revues non indexées. La répartition des thèses publiées par département montrait que les départements de pédiatrie (51,35 %), de médecine (21,2 %) et de chirurgie (21 %) avaient les meilleurs taux de publications dans les revues indexées (Tableau 1). Plus de la moitié des thèses (54 %) ont fait l'objet de communication au cours

Recherche et Perspectives

des réunions scientifiques (dont 70 % dans les réunions nationales) ; 56 thèses ont fait l'objet d'une diffusion de protocoles dans les milieux concernés : protocole thérapeutique (31 cas) ; protocole clinique (13 cas) ; protocole clinique et thérapeutique (12 cas). Le département de chirurgie est celui qui a extrapolé le plus de protocoles à partir des thèses (42,8 % *vs* 10 % pour le département de médecine).

Au cours de la période d'étude, les enseignants de la faculté de médecine ont publié 264 articles dans les revues indexées. Les thèses ne représentaient que 20,4 % de ces publications. La part des travaux de thèse était plus élevée dans les publications du département de pédiatrie (32,2 %) que dans celles des départements de chirurgie (20,7 %) ou de médecine (19,8 %) (Tableau 2).

Discussion

Notre travail montre que sur les 240 thèses soutenues au cours de la période d'étude (10 ans), 99 thèses ont été publiées (41,2 %) et 130 (54 %) ont fait l'objet de com-

munication au cours des congrès scientifiques. Mais la part des thèses rapportée au volume total des publications des enseignants de la faculté de médecine a été faible (20,4 %).

La faculté de médecine de l'université de Lomé ayant été créée en 1970, notre période d'étude (1993-2002) peut être jugée arbitraire. Mais c'était la période au cours de laquelle le nombre d'enseignants résidents de tout grade est devenu très important (la faculté de médecine ayant fonctionné pendant longtemps avec beaucoup d'enseignants missionnaires). Par ailleurs, notre méthode de dénombrement des articles par enseignant à partir des bases de données peut être une source de biais dans l'attribution d'un travail à un département donné. En effet, il est possible que certains articles soient accordés à tort à un enseignant et il est probable que deux enseignants de deux départements différents aient pu avoir le même niveau de paternité pour un travail donné. Malgré ces biais mineurs, notre étude nous a permis de documenter le devenir scientifique des travaux de thèses de médecine au Togo.

La répartition des thèses en fonction des thèmes de

Tableau 1 :
Répartition du nombre de thèses publiées sous l'égide de chaque département

Départements	Nombre total de thèses soutenues dans chaque département n	Nombre total de thèses publiées par département n	Nombre de thèses* publiées dans les revues indexées n (%)	Nombre de thèses* publiées dans les revues non indexées n (%)
Chirurgie	57	25	12 (21)	13 (22,8)
Médecine	85	33	18 (21,2)	15 (17,7)
Pédiatrie	37	21	19 (51,3)	2 (5,4)
Gynécologie Obstétrique	25	11	1 (4,0)	10 (40,0)
Sciences fondamentales	29	9	4 (13,19)	5 (17,2)
Santé publique	7	0	0 (0,0)	0 (0,0)

Notes : * Les calculs des pourcentages ont été effectués par rapport au nombre de thèses élaborées sous l'égide de chaque département.

Devenir scientifique des thèses pour le diplôme d'état de doctorat...

recherche montre un fort taux pour les études épidémiologiques (46,6 %) et cliniques (35,8 %). Cela peut s'expliquer par le fait que ces deux catégories d'études sont *a priori* les moins difficiles et les moins onéreuses à mettre en œuvre, mais aussi les plus intéressantes pour un pays tropical sous-médicalisé (recherches appliquées dont les données peuvent être utilisées immédiatement pour la pratique médicale et par les programmes de santé de publique). Par contre, la fréquence des études portant sur les sciences fondamentales était faible (7,5 %). Cela peut s'expliquer, en partie, par le fait que ces études nécessitent parfois la réalisation d'examen paracliniques très spécialisés qui non seulement font défaut dans notre pays (étroitesse du plateau technique existant) mais sont aussi onéreux. En outre, il faut souligner que le ratio des enseignants des sciences fondamentales par rapport aux enseignants cliniciens est très faible.

La proportion de thèses publiées était de 41 % dans notre étude. Par ailleurs, 54 % de thèses ont fait l'objet de communication au cours des congrès. Cette proportion de thèses publiées était plus faible si on prend en compte les

thèses publiées dans les revues indexées (22,5 %). Foucheyrand³ a répertorié 30,3 % de thèses publiées parmi un échantillon de 56 thèses soutenues à la faculté de médecine de Tours (France) pour la période de 1989-1992. Mais seules 8,9 % des thèses avaient été publiées dans des revues indexées. Par ailleurs, 44,7 % des thèses avaient fait l'objet d'une communication au cours de congrès nationaux et internationaux. Il conclut en postulant que les thèses qui ont été publiées et communiquées sont significativement meilleures que celles non publiées et non communiquées, ce qui suggère que la qualité scientifique de la thèse est un facteur déterminant pour sa publication^{3,4}.

Notre étude a, par ailleurs montré que les thèses ont une faible place dans les publications scientifiques des enseignants. Ce faible taux de publication, doit néanmoins être relativisé ; en effet, il faut rappeler qu'initialement la thèse de médecine dans le système français était d'abord conçue comme un outil d'apprentissage pour les étudiants et ceci peut expliquer pourquoi son contenu scientifique est resté pendant longtemps en seconde ligne¹. Certains travaux

Tableau 2 :
Proportion des travaux de thèses dans les publications des enseignants selon les départements

Départements	Nombre* d'enseignants	Nombre de thèses publiées dans les revues indexées	Publication des enseignants dans les revues indexées	Proportion** %
Chirurgie	15	12	58	20,70
Médecine	24	18	91	19,80
Pédiatrie	11	19	59	32,20
Sciences fondamentales	9	4	28	14,30
Gynécologie Obstétrique	8	1	28	3,60
Santé publique	4	0	0	0
Total	71	54	264	20,45

Notes : * Nombre d'enseignants de tout grade en 2002 ;
**Proportion des travaux de thèses dans les publications des enseignants.

Recherche et Perspectives

suggèrent que le niveau scientifique des thèses de médecine s'est significativement amélioré et que, au-delà de sa fonction d'apprentissage de la démarche de recherche scientifique, la thèse est devenue en tant que telle un authentique travail de recherche scientifique dont les résultats doivent être publiés^{3,4}.

Si, pour l'étudiant, l'intérêt de la thèse est souvent de nature purement académique (passage obligatoire pour obtenir son diplôme d'exercice), il est, en revanche, de nature scientifique pour la faculté et pour les enseignants. En effet, le rayonnement d'une faculté ou d'un institut universitaire dépend de la qualité de son enseignement et de la qualité de sa production scientifique. Pourtant, notre étude suggère que les enseignants de la faculté de médecine de Lomé n'accordent pas beaucoup d'intérêt scientifique aux thèses de médecine car plus de la moitié n'ont pas fait l'objet de publication. En effet, tout travail scientifique de valeur (découvertes importantes, données originales sur un sujet précis, avancées thérapeutiques majeures) doit être porté à la connaissance de la communauté scientifique.

Il faut souligner que la thèse de médecine est une spécificité française et francophone⁶. Dans le système anglo-saxon, le caractère obligatoire de la thèse médecine n'existe pas au cours des études médicales⁵. C'est le caractère obligatoire de la thèse dans le système francophone qui serait à l'origine de la dévalorisation scientifique progressive des thèses de médecine par rapport à d'autres thèses ou mémoires (thèses d'université dites parfois « thèses de sciences », par exemple), qui sont optionnelles⁶ et plus valorisantes.

Depuis longtemps, certains ont souhaité remettre en cause le caractère obligatoire de la thèse de médecine dans le système français⁶⁻¹². En 1720 déjà, Le François accusait la thèse de n'être qu'une coutume dont l'étudiant en médecine pourrait être dispensé⁹. En 1846, Kuntzli s'interrogeait pour savoir si la thèse constituait vraiment le meilleur moyen de s'assurer qu'un étudiant est ou non capable de remplir le devoir qu'impose la mission de médecin¹⁰. Fiolle¹¹ proposait de trouver de façon démocratique les moyens de simplifier la thèse de médecine et sa soutenance. Pour Bard¹², les étudiants n'ont pas à prouver qu'ils sont aptes à faire de la recherche et les thèses ne sont pas un outil pertinent de véhicule du savoir, ni une occasion d'avancée scientifique en médecine.

En revanche, pour Clavreul¹³, la maîtrise du médecin est consacrée par la démonstration de son habileté à tenir le discours médical et par la rédaction d'une thèse ; il relève que certains travaux de thèses sont de haut niveau et publiés dans de grandes revues. A l'opposé des adversaires de la thèse de médecine, ses défenseurs sont unanimes sur

le caractère formateur de celle-ci. Pour de Grouchy¹⁴, la thèse constitue l'occasion pour un futur médecin de réfléchir par lui-même sur une question donnée.

Nous pensons, pour notre part, que la thèse est utile dans la formation des étudiants. C'est parfois le seul travail scientifique qui sera exigé de l'étudiant au cours des sept années d'études. Sous réserve que la supervision de l'étudiant soit effective et de qualité, elle est susceptible de l'aider à développer un esprit critique, de curiosité et un esprit de synthèse. Il s'agit de le préparer à être en mesure d'identifier les limites d'un résultat de recherche et à ne pas prendre toutes les informations scientifiques, notamment celle médiatisées par les laboratoires pharmaceutiques, pour une vérité absolue. Nous soutenons ainsi que le travail de thèse en médecine devrait être conçu pédagogiquement comme une activité d'enseignement et d'apprentissage de la démarche de recherche en sciences de la santé. En effet, si la thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine gardait un caractère purement académique et rituel, elle risquerait de perdre sa crédibilité auprès des étudiants et des collègues d'autres facultés. Quel serait alors l'intérêt d'exiger une année supplémentaire obligatoire à des étudiants pour élaborer des thèses qui restent compilées dans nos bibliothèques et dont les contenus sont confidentiels ? La question sur le caractère obligatoire de la thèse de médecine dans les pays à ressources limitées mérite incontestablement d'être posée et débattue.

Références

1. Delage A. Histoire de la thèse de Doctorat en médecine. [Thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine]. Paris : Université de Paris ; 1913:n°315.
2. Pavy F. La thèse en pratique. *Concours Médical* 1967;89:4024-8.
3. Foucheyrand P. Analyse descriptive, méthodologique et devenir des thèses en médecine. [Thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine]. Tours : Université de Tours;1994:n° 3112.
4. Huguier M, Maisonneuve H, Benhamou CL. La rédaction médicale. De la thèse à l'article original. La communication orale (3e éd.). Paris:Doin;1998.
5. Farnsworth M. L'enseignement médical aux USA. [Thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine]. Montpellier : Université de Montpellier;1977:n°29.
6. Sournia J. Supprimer ou réformer la thèse. *Concours Médical* 1964;86:3329-35.
7. Redin S. Intérêt de la thèse de médecine. A propos d'une enquête réalisée auprès des lecteurs de la Gazette médicale de France. [Thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine]. Paris : Université de Paris VI ;1985:n°46A.
8. Guesdon M. Etude critique de la thèse de Doctorat en médecine. [Thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine]. Paris:Université de Paris VII;1980:n°177.
9. Le François. Dissertation contre l'usage de soutenir des thèses de médecine dans la ville de Paris. Paris:(Bibliothèque nationale 8.T10.5) ;1720.
10. Kuntzli. Etat de Médecine. Position des médecins. Plan d'organisation. Paris : (Bibliothèque nationale 8.T10.98);1846.
11. Fiolle J. Faut-il maintenir la thèse ? *Concours Médical* 1955;89;1153-4.
12. Bard D. La thèse de médecine et sa soutenance. [Thèse pour le diplôme d'état de doctorat en médecine]. Paris : Université de Paris V ; 1980:n°85.
13. Clavreul J. L'ordre médical, Paris:Seuil ;1978.
14. De Grouchy J. La thèse en médecine. Une réalité discutabile, un principe excellent. *Concours Médical* 1976;98:95-8.

Manuscrit reçu le 12 février 2006 ; commentaires éditoriaux formulés aux auteurs le 6 novembre 2006 ; accepté pour publication le 12 décembre 2006.